Vitry-sur-Seine (94) : l'élu EELV qualifié de « salafiste » va porter plainte

07/07/2015 à 22h49

Qualifié de « salafiste », en son absence, au dernier conseil municipal de Vitry, Khaled Ben-Mohamed, élu (EELV) du groupe Vitry en mieux, annonce qu'il va porter plainte contre Isabelle Agier, élue de la majorité municipale (non inscrite, écologiste).

Alors que le conseil devait procéder à la désignation de deux élus à l'Académie des banlieues – finalement le maire PCF et une de ses adjointes ont été désignés –, et que le nom de Khaled Ben-Mohamed a été proposé par son groupe, l'élue l'a qualifié de « *salafiste* ».

Des propos maintenus le lendemain. « *Je ne suis pas salafiste* », se défend-il. La maire-adjointe « *proclame que je n'accepterais ni la laïcité, ni les principes démocratiques. Ces déclarations sont évidemment fausses et dénuées de tout fondement* ». Et l'élu d'assurer qu'elles feront « *l'objet d'une plainte pour diffamation et injures* ».

(….) Le Parisien

Lire aussi ici